



Brochure d'information destinée aux
élèves entrant dans le 1^{er} degré commun

ETUDIER - S'ORIENTER
VIVRE - S'EPANOUIR
A L'INSTITUT DE LA PROVIDENCE



Année scolaire 2012 - 2013

Introduction

Parents et élèves, vous vous trouvez, au seuil d'une nouvelle étape « scolaire », une étape importante : le passage à l'enseignement secondaire ou le choix d'une première orientation.

Afin de vous permettre de poser un choix éclairé sur les possibilités d'étude, nous avons réalisé cette brochure qui vous présentera, dans le détail, les éléments suivants concernant l'Institut de la Providence et particulièrement sa 2^{ème} année :

- les valeurs défendues au sein de l'école
- la structure de notre enseignement à l'Institut
- la description des contenus et les objectifs du 1^{er} degré commun
- quelques renseignements pratiques
- les modalités d'inscription.

Le passage de la 6^e année primaire à la 1^{ère} année secondaire se vit à la fois dans la rupture et la continuité et cela risque parfois d'inquiéter. En effet, l'élève devient le plus jeune parmi les « grands ». Il entre dans un univers inconnu, où le nombre de professeurs et de cours est multiplié, où il doit faire preuve de plus d'autonomie... Dans le même temps, les mécanismes d'apprentissage s'appuient sur les connaissances acquises, les valeurs vécues et le travail accompli auparavant...

1. Les valeurs défendues à l'Institut de la Providence

Notre école est avant tout un lieu d'**enseignement**, d'éveil, de découverte et de transmission de connaissances. Nous souhaitons développer chez l'élève le goût de la recherche et du savoir, le souci de la rigueur, la volonté de donner le meilleur, le plaisir d'apprendre. Nous souhaitons également l'aider ainsi à assumer progressivement la responsabilité de sa propre formation.

L'école est également un lieu d'**éducation** où une équipe d'adultes propose aux jeunes des valeurs susceptibles d'inspirer une vie d'homme et de femme comme l'accueil, l'écoute, le respect. Cette action repose sur le respect fondamental de l'autre, de son milieu de vie, de sa culture, autant que sur celui du groupe où quelques règles de « vivre ensemble » sont indispensables.

L'école est aussi un lieu d'ouverture à **la foi et la vie intérieure**. A travers des temps de réflexion, de ressourcements, de célébration, nous souhaitons ouvrir

l'esprit et le cœur sur des questions essentielles de sens à donner à sa vie, de place à réserver aux autres et à Dieu.

2. La structure de l'enseignement à l'Institut

Afin de respecter toutes les dimensions de la formation humaine, les grilles horaires proposées forment un ensemble équilibré et cohérent où sciences et lettres, sports et arts se côtoient, où dimensions intellectuelles, dimensions techniques et qualifiantes sont présentes. C'est la formation nécessaire à l'adulte de demain, un adulte créatif et entreprenant qui devra s'équiper pour évoluer dans toutes les situations et poursuivre son parcours au maximum de ses compétences et au plus près de ses aspirations.

Une année d'observation

La première année est une véritable année d'observation. Chacune des disciplines présente à l'horaire est conçue dans ce sens, en vue d'un choix valable et assisté de la formation optionnelle. L'aspect « observation » sera dès lors appliqué à toutes les disciplines proposées, et spécialement à celles présentées comme projets d'essai en 2^{ème} année.

La 2^{ème} année est caractérisée par la certification. Elle permet d'accorder ou non le passage vers la troisième année. Ce passage est déterminé par l'acquisition des compétences à 14 ans appelées aussi socles de compétences.

Viendront ensuite dans les différentes sections, les options suivantes :

ENSEIGNEMENT

GENERAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

LATIN
GREC
MATHEMATIQUE
SCIENCES
L1 : NEERLANDAIS OU ANGLAIS
L2 : ANGLAIS OU ALLEMAND
L3 : ALLEMAND OU ESPAGNOL
SCIENCES ECONOMIQUES

SCIENCES SOCIALES
ET EDUCATIVES

TECHNIQUE DE QUALIFICATION

GESTION -
COMPTABILITE

TECHNIQUES
SOCIALES

ASPIRANT(E) EN
NURSING

PROFESSIONNEL

HOTELLERIE -
RESTAURATION

CONFECTION -
VENTE - RETOUCHE

SERVICES SOCIAUX
- AUXILIAIRE FAMILIALE
ET SANITAIRE

- PUERICULTURE

3. Grilles horaires

3.1 Grille horaire de 1^{ère} année

	1 ^{ère} année commune (1C)		1 ^{ère} année complémentaire (1S)	
Formation commune				
	Religion	2	Religion	2
	Education physique (dont 1h de natation)	3	Education physique (dont 1h de natation)	3
	Français	6	Français	6
	Mathématique	4	Mathématique	4
	Langue Moderne1 (Néerlandais ou Anglais)	4	Langue Moderne1 (Néerlandais ou Anglais)	4
	Etude du Milieu	4		
	Sciences	3	Sciences	3
	Education musicale	1	Education musicale	1
	Education par la technologie	1	Education par la technologie	1
			Soutien	4
Formation complémentaire				
(pour tous les élèves)	Latin	2	Latin	2
	Conversation Langue Moderne 1	1	Conversation Langue Moderne 1	1
	Logique Mathématique	1	Logique Mathématique	1

Suivant les indications du conseil de classe

Remédiation Français, Mathématique, Langue Moderne

1 période /semaine en
moyenne

3.2. Grille horaire de 2^{ème} année

	2 ^{ère} année commune (2C)		2 ^{ère} année complémentaire (2S)	
Formation commune				
	Religion	2	Religion	2
	Education physique (dont 1h de natation)	3	Education physique (dont 1h de natation)	3
	Français	5	Français	5
	Mathématique	5	Mathématique	5
	Langue Moderne1 (Néerlandais ou Anglais)	4	Langue Moderne1 (Néerlandais ou Anglais)	4
	Etude du Milieu	4	Etude du Milieu	4
	Sciences	3	Sciences	3
	Education plastique	1	Education plastique	1
	Education par la technologie	1	Education par la technologie	1
			Soutien	2
Formation complémentaire				
	Classique (latin – grec)	4	Economie	2
	Economie	2	Environnement	2
	Environnement	2		
	Restructuration Français	2		
	Restructuration Mathématique	2		

Suivant les indications du conseil de classe

Remédiation Français, Mathématique, Langue Moderne

1 période /semaine en
moyenne

En 1^{ère} année, le choix d'options est limité à celui de la Langue Moderne 1. Ceux de la 2^{ème} à la 6^{ème} ouvrent davantage de possibilités et permettent de travailler de façon plus motivée et donc plus efficace. Le conseil de classe assiste l'élève afin de lui garantir un maximum d'ouvertures pour l'avenir, d'éviter les spécialisations précoces et les choix négatifs. Une fois les choix posés et acceptés, il faut les assumer et surmonter les difficultés sans les contourner : dialogue, encouragements et soutien des parents sont alors plus que nécessaires...

Fin de 1^{ère} année, les élèves sont invités à choisir les options de la 2^{ème}. Si ce choix n'est pas déterminant pour le futur, il engage déjà une partie de la suite des études. C'est donc une étape très importante.

Pour éclairer cette phase délicate, les élèves reçoivent une information en classe, une présentation est faite aux parents et l'avis du conseil de classe, co-responsable du choix, est transmis.

3.3. Les compétences disciplinaires

Durant les 2 ou 3 années à venir, l'élève développera les « outils » qui lui permettront de gérer efficacement son travail et ses études. Il s'agit de développer à la fois des aptitudes communes à toutes les branches (synthétiser, structurer, classer...) et des compétences propres à chaque discipline (savoir-lire, savoir-écouter, appliquer...).

Acquérir des compétences ne signifie nullement pour l'élève devenir un spécialiste dans les différentes branches. Ce qui lui est demandé, c'est avant tout de maîtriser des savoir-faire, c'est-à-dire de s'approprier des techniques, des modes de pensées et d'action sur base d'un certain nombre de savoirs. Ces savoir-faire lui permettront de réussir dans les disciplines communes à tous les programmes et de bien choisir ses options, de s'orienter avec les meilleures chances de succès.

Ces compétences, ces objectifs et ces exigences sont présentés en tout début d'année à chaque élève. L'évaluation porte alors sur la maîtrise des compétences.

A. *Signification des évaluations*

Les évaluations sont des étapes importantes de la scolarité de l'élève. Elles signalent son degré de compétence face à une matière donnée. Les résultats peuvent également traduire le degré d'implication des élèves dans leurs études. La remise des bulletins est l'occasion de rencontrer le titulaire et/ou les professeurs de branches

pour faire le point sur la situation scolaire de l'élève, permettant ainsi de mettre en place une stratégie de remédiation et parfois aussi de constater un manque de travail de la part de l'élève.

Chaque élève reçoit un bulletin récapitulatif et des bulletins par discipline. Pour chaque branche, le bulletin récapitulatif reprend, pour les sessions d'examens et les périodes, une appréciation globale en lettre (TB = Très bien ; B = Bien, S = Satisfaisant ; S- = réussite mais avec un sérieux avertissement ; I = Insuffisant et TI = Très insuffisant). Il comprend également les avis, conseils et décisions du conseil de classe.

Les bulletins par discipline reprennent pour les mêmes périodes des appréciations chiffrées pour les diverses compétences disciplinaires ainsi que des commentaires et conseils des professeurs.

3.4. La formation commune

La formation commune comprend obligatoirement 28 périodes de cours par semaine. Cette composante de la grille-horaire demeurera identique en 2^{ème}, à l'exception du cours d'Education plastique remplacé par le cours d'Education musicale

L'étude du milieu

Cours nouveau par rapport à d'autres mieux connus, ce cours conçu comme un cours intégré contient des approches géographiques, historiques, sociales et économiques. Il se prête particulièrement bien à l'épanouissement des compétences générales (analyse, synthèse, structure..).

Les langues modernes.

A l'Institut, dès la 1^{ère} année, le choix entre deux langues modernes est possible : soit le Néerlandais, soit l'Anglais. Dans la toute grande majorité, les élèves poursuivent la pratique de la langue suivie en 6^{ème} primaire¹. Il faut savoir qu'en entamant son parcours en 1^{ère} langue Néerlandais, la 2^{ème} langue (Anglais ou Allemand) devient accessible en 3^{ème} année, l'Allemand et l'Espagnol en 5^{ème}. Si le choix se porte sur l'Anglais, l'élève ne pourra jamais avoir de Néerlandais..

¹ Tout changement de langue entre celle pratiquée en 5^{ème} et 6^{ème} primaire et celle choisie en 1^{ère} secondaire doit faire l'objet d'une motivation écrite des parents et être acceptée par la direction. Cette demande doit être versée au dossier administratif de l'élève. Plus aucun changement ne sera accepté après le 12 juin 2012.

3.5. La formation complémentaire

La formation complémentaire est un champ privilégié d'observation. En effet, elle a pour objectifs :

- de favoriser l'observation de l'élève par lui-même et par ses éducateurs,
- de faciliter le choix, par l'élève, de l'une ou l'autre voie qui se présentera à lui dans le futur,
- de l'éduquer en visant le savoir-être, c'est-à-dire des attitudes d'esprit,
- de combler d'éventuelles lacunes antérieures ou de se dépasser.

3.5.1. En 1^{ère} année

Cette formation complémentaire comprend obligatoirement 4 heures décomposées en 3 axes :

LATIN

L'élève, par une première approche du fonctionnement linguistique de la langue latine, est amené à observer des faits linguistiques, à les comparer, à formuler des hypothèses, bref à développer ses capacités d'observation et d'analyse.

De plus, par l'observation des liens de parenté entre la langue latine et la langue française, il enrichit son vocabulaire et maîtrise davantage sa langue maternelle.

Enfin, grâce à la découverte de différentes composantes de la civilisation latine, il pourra mieux se situer dans le temps, prendra conscience du contexte dans lequel cette civilisation s'est développée et de son prolongement dans notre civilisation européenne.

CONVERSATION (Langue Moderne 1)

L'élève peut ainsi mettre en pratique, dans des situations concrètes, le vocabulaire étudié lors du cours de formation commune. Ce temps permet à chacun d'atteindre un meilleur niveau de maîtrise de la langue.

LOGIQUE MATHÉMATIQUE

Une autre mise en pratique des notions abordées lors des cours permettra aux élèves d'aller plus loin, de développer davantage leur maîtrise du monde mathématique .

3.5.2. En 2^{ème} année

Cette formation complémentaire comprend obligatoirement 4 heures à choisir parmi:

ENVIRONNEMENT

Le cours d'environnement a pour finalité de développer, chez les élèves, la curiosité et le goût de l'investigation dans le domaine scientifique.

Il est l'occasion de renforcer les acquis du cours de sciences de la formation commune et plus particulièrement les savoir-faire et les savoir-être.

Pour atteindre cet objectif, nous emploierons entre autres les démarches suivantes :

- développer le sens de l'observation (la classification des types de fruits, la germination de la graine de haricot...)
- développer des savoir-faire techniques (la construction d'une station météo dans le cadre d'un chapitre consacré au climat...)
- conscientiser les élèves aux problèmes environnementaux actuels (le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage...)
- rechercher des informations auprès des personnes ressources (la visite du planétarium, la visite d'une ferme d'escargots...)

Chacune de ces activités est soit l'aboutissement d'une étude théorique préalable, soit le point de départ d'une réflexion qui mènera les élèves à un enseignement théorique. Les différentes démarches donnent aux élèves l'occasion de jouer un rôle actif dans l'apprentissage des sciences.

LANGUES ANCIENNES

Cette option s'adresse à toutes et à tous quelle que soit l'orientation future que l'élève choisira. C'est une approche de la langue et de la culture latine ou grecque à travers des activités, exercices, témoignages appropriés et développant différentes compétences.

A partir de textes choisis, inspirés de textes authentiques et traduits, différents points de grammaire seront abordés : déclinaisons – conjugaisons – structures particulières avec comme objectif de comprendre le message de l'auteur et de découvrir les mécanismes élémentaires de la langue (latine/grecque).

Chaque texte mettra aussi les aspects les plus importants de la civilisation grecque et romaine en rapport avec notre société contemporaine. Ainsi nous aborderons le thème de la citoyenneté, la vie quotidienne, ... et bien sûr la mythologie qui permet d'introduire au cœur des cours de langues anciennes l'imaginaire, le récit ... et qui amorce une réflexion sur le comportement humain.

De plus, certains sujets seront vus de façon plus concrète lors de visites culturelles. Ex. : le Musée d'Art et d'Histoire au Cinquantenaire – Bavay et Trèves : villes proches de chez nous aux racines romaines.

Etudier le latin ou le grec, c'est donc apprendre à traduire des textes et à respecter la pensée de quelqu'un d'autre.

Cet exercice permet d'acquérir une méthode de travail efficace : c'est un apprentissage essentiellement de la rigueur, de la précision, de la logique, de la déduction, de la mémorisation.

Ces compétences sont développées tout au long de l'année et trouveront de nombreuses applications dans beaucoup de domaines (mathématiques, sciences, langues modernes, droit, ...) : cultiver le sens de l'effort, structurer une recherche, résoudre une situation-problème, mieux communiquer et surtout améliorer la maîtrise du français.

En conclusion, tout en donnant la possibilité à l'élève de découvrir ses racines, l'option langues anciennes est une option qui contribue efficacement à sa formation intellectuelle et qui sera pour lui un formidable tremplin pour l'avenir!

ECONOMIE

Les médias, la culture et les progrès techniques influencent ou créent des envies ou des besoins chez l'homme et modifient la manière de les satisfaire.

Pour supprimer ce mal-être qu'engendre un besoin, l'homme doit consommer des biens ou des services c'est-à-dire les utiliser, ce qui caractérise le genre et le niveau de vie. La consommation diffère d'une région à l'autre et d'une époque à l'autre.

La plupart des biens n'existant pas à l'état naturel, ils doivent être produits, autrement dit fabriqués. Le travail et le capital sont à la base de toute production. Quels sont les acteurs de la vie économique et quelles conséquences la production a-t-elle sur l'environnement?

Les ménages disposent de rentrées d'argent qu'ils consacrent à la satisfaction de leurs besoins, pour ce faire ils doivent équilibrer leur budget afin de pouvoir constituer une épargne ou éventuellement faire appel au crédit.

Structure du cours

<p><u>Module 1: Besoins et satisfaction</u></p> <p>Notion de besoin Réponses aux besoins – biens et services Relativité des besoins et des réponses</p>	<p><u>Module 2: Consommation</u></p> <p>Notion de consommation Niveau de vie et genre de vie Evolution de la consommation</p>
<p><u>Module 3: Production</u></p> <p>Pourquoi produire? Facteurs de production Productivité</p>	<p><u>Module 4: Revenus, dépenses, budget d'un ménage</u></p> <p>Origine des revenus Classification des dépenses Epargne, crédit et endettement</p>

Le cours vise:

- à fournir à l'élève les premiers outils d'analyse de la réalité socio-économique qui l'entoure,
- à l'aider à comprendre son environnement,
- à l'aider à se situer par rapport à cet environnement, à maîtriser son environnement.

Le cours ne constitue pas un pré-requis pour une option de 3e année mais ambitionne de fournir à l'élève une base pour une formation générale.

Pour illustrer les acquis théoriques développés au cours de l'année, une visite d'entreprise est organisée pour les élèves suivant le cours d'économie. Le choix de l'entreprise visitée sera en rapport avec le thème abordé dans le cours.

RESTRUCTURATION D'ACQUIS (2 heures)

Il s'agit durant le temps scolaire d'une remise à niveau des acquis antérieurs soit en Français, soit en Mathématique, soit en Langue Moderne². Celle-ci est destinée aux élèves présentant des lacunes liées à des difficultés de compréhension et non de travail. En aucun cas, cette aide ne se substitue au travail personnel de l'élève. Elle

² En fonction du nombre d'élèves inscrits, cette restructuration pourra ou non être organisée selon des modalités communiquées.

vient en soutien du cours, permet de revoir un certain nombre de points de matières, de savoir-faire et de compétences de 1^{ère} et de 2^{ème} années.

Cette aide doit permettre à l'élève, à la fin de l'année, d'atteindre les socles de compétences de fin de 2^{ème} année et lui permettre de poursuivre de façon performante la suite de sa scolarité.

SOUTIEN (2 heures)

Ces heures sont destinées aux élèves recommençant leur année. L'objectif de ce cours est de travailler un certain nombre de compétences. La pédagogie utilisée est basée sur le projet et la réalisation d'un chef- d'œuvre.

La remédiation

La remédiation s'adresse à des élèves ayant des difficultés importantes qui nécessitent une aide à moyen ou long terme. Elle propose une aide à l'élève dans les domaines suivants : Français, Mathématique, Langue Moderne 1 et Méthode de travail. L'élève y est inscrit par les conseils de classe précédant le bulletin pour une période déterminée et les parents en sont avertis.

4. Certification

Au terme de la 1^{ère} année (1^{ère} C), le conseil de classe oriente l'élève :

- vers une 2^{ème} année C lors qu'il a atteint les objectifs fixés pour suivre avec fruit l'année suivante,
- vers une 1^{ère} complémentaire (1^{ère} S) si celui-ci n'atteint pas les objectifs fixés pour suivre avec fruit la 2^{ème} année.

Au terme de la 1^{ère} année complémentaire (1^{ère} S), l'élève est orienté vers la 2^{ème} année C.

Au terme de la 2^{ème} année (2^{ème} C), le conseil de classe :

- certifie la réussite du 1er degré de l'enseignement secondaire. Cette attestation permet d'accéder au 2^{ème} degré dans toutes les formes d'enseignement (Transition-Qualification-Professionnel)
- ne certifie pas la réussite du 1er degré de l'enseignement secondaire:

- 1) L'élève n'a pas épuisé 3 années d'étude au 1er degré et n'atteint pas l'âge de 16 ans au 31/12, le Conseil de classe oriente l'élève vers la 2^{ème} année complémentaire (2S),
- 2) L'élève n'a pas épuisé 3 années d'étude au 1er degré mais atteint l'âge de 16 ans au 31/12 : le Conseil de classe définit les formes et sections que l'élève peut fréquenter en 3^{ème} secondaire (3G – 3Ttr – 3TQ – 3P), remet aux parents un document reprenant des conseils complémentaires d'orientation et en informe les parents qui choisissent : soit la 2^{ème} année complémentaire, soit une des 3^{èmes} dont les formes et sections ont été définies par le Conseil de classe,

Au terme de la 2^{ème} année complémentaire (2S), le Conseil de classe définit les formes et sections que l'élève peut fréquenter en 3^{ème} année de l'enseignement secondaire. Le Conseil de classe remet à l'élève un document reprenant des conseils complémentaires pour son orientation. Ces conseils portent sur des filières d'étude conseillées.

Les élèves qui en 1^e C avaient des résultats présentant des lacunes dans une ou deux branches, se verront imposer des heures de restructuration d'acquis soit en Français et/ou en Mathématique et/ou en Langue moderne. L'objectif est de permettre à ces élèves d'acquérir les compétences attendues fin de 1^{ère} degré.

5. Modalités d'inscription

Les inscriptions à l'Institut de la Providence sont prises conformément au décret du 11 octobre 2007.

En 2^{ème} secondaire, l'inscription se voit définitivement confirmée lors de la réception à l'école de la grille signée concernant le choix d'options pour la 2^{ème} année et ceci pour le **2 juillet 2012 au plus tard**.

Pour les élèves souhaitant rejoindre l'Institut fin de 1^{ère} C ou fin de 2^{ème} C, l'inscription se fait à partir du 2^{ème} trimestre 2012, uniquement sur liste d'attente et se voit prise en compte une fois l'Institut en possession de la copie du bulletin et du choix d'options pour le **2 juillet au plus tard**. Un courrier de confirmation ou d'infirmité sera alors envoyé aux parents.

6. Quelques renseignements pratiques

Horaire des cours

Cours de 8h30 à 11h ; récréation de 11h00 à 11h15; cours de 11h15 à 12h55; dîner-récréation de 12h55 à 13h45. Cours de 13h45 à 15h25 ou 16h15.

Etude

Une salle d'étude est ouverte toute la journée sous la surveillance d'un éducateur. Le soir, une étude surveillée gratuite est organisée tous les jours jusqu'à 17h00 (le mercredi jusqu'à 16h00).

Centre de documentation et centre cybermedia

Les élèves y ont accès toute l'année suivant un horaire bien défini. Les élèves sont guidés dans leurs recherches et leurs choix par l'éducatrice ou le professeur responsable. Une somme de 5 € par élève et par an permet l'entretien et l'achat de livres, périodiques et logiciels.

Natation

Ce cours, donné aux Piscines du Blocry à Louvain-La-Neuve ou à la piscine de Rixensart, est réservé aux élèves de 1^e et 2^e.

Les frais de 60 €, couvrant le trajet et l'entrée au bassin, sont repris sur la facture d'octobre.

N.B. : seul un certificat médical peut dispenser de ce cours. Le prix est ramené à 50 € pour un deuxième enfant inscrit au cours. Pour les élèves qui possèdent un abonnement à la piscine de LLN, le prix couvrant le trajet est de 25 €.

Repas

Sandwiches 2 € à 2,5 €

Frais

1. Livres et fournitures: les livres et fournitures sont achetés par l'élève. En fin d'année, une foire aux livres d'occasion est organisée. Le montant de la revente des livres d'occasion est versé sur le compte des parents des élèves qui quittent l'Institut ou décompté de la facture du premier trimestre pour les autres.

2. Un acompte de 40 € sur les frais d'année est demandé lors de l'inscription. Cette somme est versée sur le compte n° 795-5669054-72 de Providence Humanités à Wavre (communication : NOM + Prénom inscription en X^{ème} année 2012-2013). Elle sera décomptée de la 1^{ère} facture.

3. Dans le courant du 1^{er} trimestre, une facture est adressée aux parents. Elle reprend tous les frais scolaires de l'année (sauf frais de visites, excursions, ...).

4. Une facture de clôture sera envoyée dans le courant du troisième trimestre

Conclusion

Comme vous avez pu le constater, cette structure très élaborée et souple dans la différenciation doit permettre de mener chaque élève en 2 ans (parfois 3 ans) à des socles de compétence donnés qui lui permettront d'accéder ultérieurement à tel ou tel type d'études.

Cette organisation du 1^{er} degré se veut la plus stable possible. Elle est cependant susceptible d'être corrigée en fonction des directives impératives qui nous parviendraient.

Nous espérons vous avoir éclairés dans vos interrogations et vous avoir rassurés quant à notre souci de proposer une formation adaptée et cohérente aux jeunes qui nous sont confiés.

